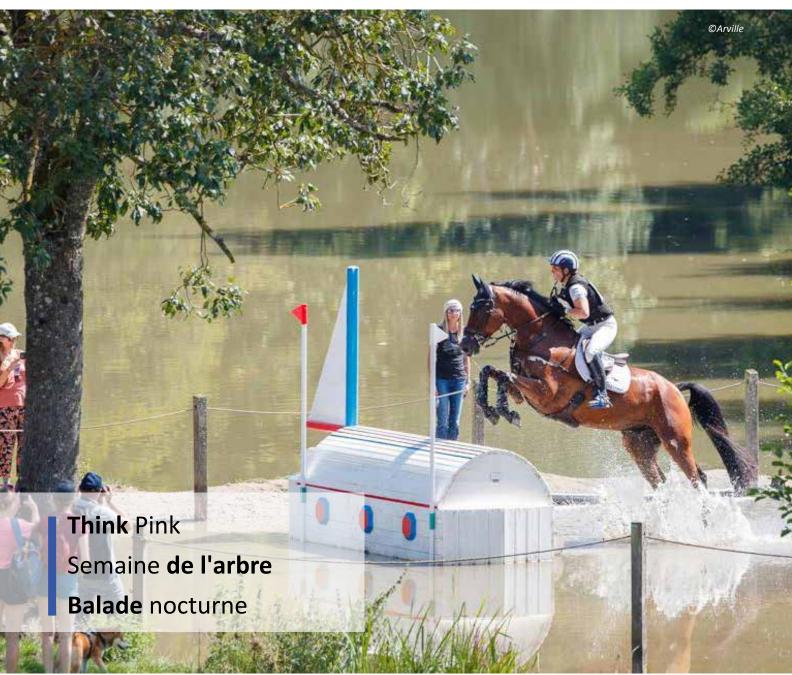


GESVES 3

Octobre 2023 I 142

Périodique bimestriel de votre commune

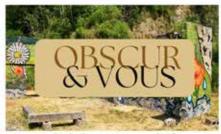




Think Pink Mozet - 15 octobre 2023



Semaine de l'arbre Du 18 au 26 novembre 2023



Balade nocturne animée Samedi 11 novembre 2023



de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

Horaires:

Du mardi au vendredi

Samedi : de 8h00 à 12h00

Agréé Leasing



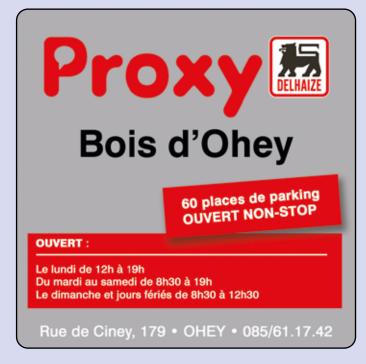
- PNEUMATIQUES
- EQUILIBRAGE
- **G**ÉOMÉTRIE
- FREINS
- **AMORTISSEURS**
- S VIDANGE
- SERVICES















Madame, Monsieur,

L'été a tourné sa page, laissant derrière lui de très bons souvenirs. Au niveau local, nous nous réjouissons de la tenue de nombreux événements qui ont contribué à faire de notre Commune une commune vivante, dynamique et accueillante! Cette année encore, les jeunes de nos villages nous ont offert de beaux moments de convivialité et de partage, que ce soit en organisant les kermesses, en participant aux plaines et à l'opération « été solidaire » ou encore en menant à bien les camps de mouvement de jeunesse.

Ce nouveau bulletin d'information communal reviendra en partie sur ces événements, sans oublier une discipline qui fait également la spécificité de notre commune : l'équitation !

A ce sujet, la semaine du 15 août a été intense pour notre territoire. Plusieurs milliers de visiteurs se sont rendus à deux des plus importants concours de notre pays : le concours complet international d'Arville et le concours belge de jeunes chevaux à Gesves. Ces deux organisations font la renommée nationale et internationale de notre Commune. S'ils s'accompagnent immanquablement de leur lot de nuisance, ces concours participent à la vie sportive, sociale, touristique et économique de nos villages. Nous y consacrons une page en espérant renforcer ce lien affectif qui lie notre Commune au cheval.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Le Collège communal, Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre Cécile BARBEAUX, Philippe HERMAND, Michèle VISART, Benoît DEBATTY, Echevin(e)s Nathalie PISTRIN, Présidente du CPAS

SOMMMAIRE

- 03 Editorial collégial
- **04** Population Etat Civil ■ Etat-Civil
- **04** Environnement Agriculture & Energie

Conseils énergie
Trilles et clapotis
As du climat
Zéro déchet
Arbres remarquables
Cocoricoop

- 08 Développement Rural
- **08** Petite Enfance et Jeunesse

Plaine de vacances Accueil Temps Libre Jeunesses

- 10 Enseignement Ecoles communales
- **11** Culture

Expositions L'automne à la bibliothèque

12 Sport

Nos clubs sous la loupe Gesves : l'épicentre des sports équestres en août! Concours d'Arville

- **15** Tourisme
 - Obscur & vous
- 15 Indépendant-PME
 Chloé FORAIN Logopède
- **15** CPAS yous informe

Allocation de chauffage Eté solidaire Permanences juridiques Violence conjugale

17 Bien-être animal

Stérilisation des chats Détention d'un chien potentiellement dangereux

18 Police – Sécurité - Mobilité

Zéro accident

Battues dans les bois communaux

Nouveaux horaires bureaux de police

Sortez éclairés

20 Logement

Les allocations d'attente logement Mon logement et moi

- 21 Travaux

 Travaux
- **22** Patrimoine

Demande de classement de l'Eglise de Faulx-Les Tombes

22 Finances communales

Le compte 2022

22 Agenda associatif

Balade dominicale Repas de la Boule joyeuse Oberbayern Théâtre FLT Halloween Souper couscous

24 Agenda communal

Marche Think Pink Semaine de l'arbre Permanence pension Marché de Noël Commémoration de l'Armistice

- 26 Mais aussi...
 - Les gesvois ont du talent Vente de chaises d'église Collecte jouets BEP
- 27 Plan de Cohésion Sociale

Voisins solidaires Donnerie de jeux/ jouets pour la Saint-Nicolas Journée de sensibilisation à l'inclusion et au handicap

- 28 Les services communaux vous informent
 - La commune recrute Population-Etat Civil
- 29 Services supra-communaux GAL
- **30** Les groupes politiques ont la parole....

ECOLO GEM RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Néo JACQMIN, le 29/06/2023 (Gesves)
Fauve DE GEEST, le 04/07/2023 (Faulx-Les Tombes)
Enes BAJRAMI, le 07/07/2023 (Faulx-Les Tombes)
Djayron-Moussa SOUMAH, le 12/07/2023 (Sorée)
Mylho DELVAUX, le 15/07/2023 (Faulx-Les Tombes)
Charlie VINCENT METS, le 16/07/2023 (Haltinne)
Ulysse GOFFIN, le 21/07/2023 (Haltinne)
Charlie GODIN, le 27/07/2023 (Gesves)
Camille ANDRE, le 28/07/2023 (Gesves)
Emilie LAURANT DELEUZE, le 04/08/2023 (Faulx-Les Tombes)
Alexine GRANDJEAN, le 11/08/2023 (Gesves)
Enor GRANDJEAN, le 11/08/2023 (Gesves)
Mia FOURNEAU, le 05/09/2023 (Haltinne)
Agnès DUBOIS, le 07/09/2023 (Gesves)

Les mariages

Vladimir DELL et Véronique LENSSENS, le 14/07/2023 Kévin MICHEL et Jehanne CUVELIER, le 05/08/2023 Tanguy HUGON et Elise DEGRANGE, le 09/09/2023 François DEBARSY et Pascaline DUCHENE, le 15/09/2023

Les décès

Cécile VANDEN ABBEELE, 86 ans, le 12/07/2023 (Haltinne)
Jean-Pol DAVE, 65 ans, le 15/07/2023 (Gesves)
Gabrielle COLLART, 97 ans, le 19/07/2023 (Haltinne)
Emile LEDOUX, 87 ans, le 29/07/2023 (Gesves)
Paul LOUIS, 101 ans, le 30/07/2023 (Gesves)
Gilberte JOIRIS, 92 ans, le 06/08/2023 (Gesves)
Suzanne BALTHAZART, 70 ans, le 18/08/2023 (Faulx-Les Tombes)
Marie-Rose MOREAU, 71 ans, le 15/08/2023 (Namur)
Andrée HAZEE, 92 ans, le 22/08/2023 (Faulx-Les Tombes)
Maurice SANZOT, 83 ans, le 20/08/2023 (Gesves)
Christiane GOFFAUX, 68 ans, le 24/08/2023 (Gesves)
Jeanne HASARD, 84 ans, le 26/08/2023 (Namur)
Andrée GILLES, 88ans, le 01/09/2023 (Mozet)
Charles BOUCHAT, 79 ans, le 07/09/2023 (Namur)
Josiane DENEFFE, 86 ans, le 09/09/2023 (Namur)

ENVIRONNEMENT AGRICULTURE - ENERGIE

CONSEILS ÉNERGIE - ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE ET RÉDUIRE SA FACTURE

Consommer moins d'énergie au quotidien sans perdre de confort, c'est possible...



En moyenne, le chauffage représente plus de 70% de la consommation d'un ménage, la production d'eau chaude sanitaire près de 12% et les appareils électroménagers, en ce compris l'éclairage, plus de 13%

D'abord ISOLEZ. Le chauffage représente 70% de la consommation énergétique d'un ménage. Certains travaux sont très rentables :

- Isoler le plancher d'un grenier non aménagé : gain de 10 €/m²/an
- Isoler le plafond de la cave : gain de 5 €/m²/an
- Isoler les conduites d'eau chaude dans les pièces non chauffées : gain de 8€/m/an
- Etanchéifier une porte qui donne vers l'extérieur : économie de 10 à 45€/an
- Etanchéifier une **fenêtre** : économie de 10 à 30€/an par fenêtre

Ensuite, adoptez de **PETITES GESTES QUOTIDIENS** qui permettent de mieux respecter l'environnement et d'économiser des centaines d'euros par an:

- Evitez de trop chauffer: **1°C en moins permet de diminuer de sa facture de 7**%; régler le thermostat d'ambiance et les vannes thermostatiques pièce par pièce: 19 ou 20°C dans la pièce de vie, 15°C la nuit et quand vous êtes absent ;
- Purgez vos radiateurs en début d'hiver;
- Installez des réflecteurs derrière vos radiateurs;
- Séchez votre linge à l'extérieur quand le temps le permet, le sèche linge est un des électo-ménagers les plus gourmands en électricité, il consomme 560 kWh annuellement;
- Débranchez les appareils en veille car il consomment de l'énergie alors qu'ils ne sont pas utilisés, environ 400 kWh/an;
- Dégivrez régulièrement le congélateur, une couche de givre de 1 cm engendre une surconsommation de 50%;

La production d'eau chaude sanitaire représente 12% de la consommation d'énergie du ménage:

- Prenez des douches (avec pommeau économique) plutôt que des bains: une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau (jusqu'à 60 à 75 litres si le pommeau n'est pas économique) contre 100 à 130 pour un bain. Vous économiserez ainsi de l'énergie, mais aussi de l'eau...
- Savez-vous que les panneaux solaire-thermiques peuvent produire jusqu'à 80% de votre eau chaude sanitaire?

Vous souhaitez investir pour réduire votre consommation d'énergie?

Marre de trop consommer ? Un projet de rénovation ? Quelles démarches entreprendre ? Qui contacter ? Le SFRE peut vous aider !



La Région wallonne octroie des **primes**: <u>primeshabitation.wallonie.be</u>

Le Service de Facilitation à la Rénovation Énergétique vous conseille et vous accompagne pour la rénovation de votre logement (audit, remplacement de chaudière, isolation du toit, recherche d'un entrepreneur...).

Contact: stephan.vis@tiges-chavees.be - 083 670 347







Nos prochaines activités



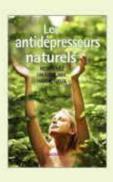
Mercredi 22 novembre de 14h à 16h : Pastel et bout de ficelle, atelier artistique pour les enfants de 5 à 8 ans, pendant la semaine de l'arbre. Á la bibliothèque, sur inscription.

Jeudi 23 novembre à 19h30 : dans le cadre du « Mois du doc » (moisdudoc.be) projection du film documentaire « Nous la mangerons » de Elsa Maury en sa présence. Cette réalisatrice nous interpelle sur l'éthique par rapport à l'élevage et à l'abattage de ses propres animaux. À la bibliothèque, sur inscription.

Informations et inscriptions: 083 670 346-bibliotheque.gesves@gmail.com

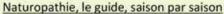


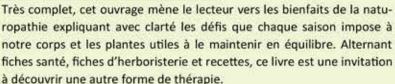
Lectures, en prêt gratuit (Fond BiodiverCité)



Les antidépresseurs naturels

Après s'être penché sur la surconsommation d'antidépresseurs chimiques de synthèse, Antoine Henry, journaliste, s'intéresse aux traitements phytothérapiques de la dépression et aux bienfaits d'autres molécules naturelles, tout cela avec l'aide d'une psychologue et d'un médecin.







Ne change jamais

Marie Desplechin s'adresse aux jeunes de 11 ans et plus en les encourageant à respecter notre terre et les êtres vivants qui la peuplent. L'humour caustique de l'auteure donne envie de découvrir les pages qui suivent, passant souvent à la deuxième personne. De plus les illustrations apportent un peu de légèreté à ce message fort.

Nos tours du monde

Débordant de chaleur humaine, ce récit de deux voyages autour du monde nous raconte les rencontres de Bertrand Boyer, de sa compagne et, dix ans plus tard accompagnés de leurs trois enfants, avec des personnes du monde entier: Népal, Australie, Iran, Pérou, Malaisie...

Des portraits, des aventures, un cheminement plein d'humanité ...







VOUS CONNAISSEZ LE DÉFI « LES AS DU CLIMAT »?

Il s'agit d'un **DÉFI proposé aux familles** pour réduire leurs émissions de CO₂ et leurs dépenses énergétiques. Dans ce cadre, la commune offre un **accompagnement gratuit** pour agir dans les domaines de l'**Energie**, de la **Mobilité**, des **Plantations** et des **Achats durables**. D'octobre 2023 à mai 2024, une rencontre par thématique et par mois est organisée sous forme d'ateliers pratiques, de conférences, et de visites de terrain. L'accompagnement par des professionnels permet aux participants de passer à l'action dans la thématique choisie. L'an dernier, une trentaine de familles ont participé au défi. La **2ème saison** est **ouverte**!



Envie de modifier vos habitudes, de découvrir des alternatives, de participer à une démarche commune...?

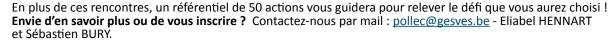
Voici le programme :

MOBILITE			
07-oct	9h30-12h30	piétons	Départ : La Pichelotte
09-nov	19-21h30	La voiture autrement	La Pichelotte
07-déc	19-21h30	Fêtes durables	La Pichelotte
18-janv	19-21h30	Les transports en commun: quelles alternatives?	La Pichelotte
15-févr	19-21h30	Le voyage autrement : projection et témoignages	La Pichelotte
14-févr	19-21h30	Les solutions d'Auto-Stop encadré & témoignages	La Pichelotte
06-avr	9-13h00	Visite du site de La Préale	Hamois
25-mai	9-13h00	Défi : de Gesves à Namur sans voiture	Gesves à Namur
31-mai	19h00	Fête de clôture	Gesves

PLANTATIONS						
17-oct	19-21h30	Mon jardin nature	La Pichelotte			
25-nov	9h30-12h30	Atelier plantations	Foyer Saint-Antoine			
07-déc	19-21h30	Fêtes durables	La Pichelotte			
11-janv	19-21h30	Conférence "végétalisation de l'habitat"	La Pichelotte			
17-févr	9h30-12h30	Taille des arbres fruitiers	Verger de Surhuy			
16-mars	9h30-12h30	Création d'une mare	Sorée			
06-avr	9h00-13h00	Visite du site de La Préale	Hamois			
16-mai	19-21h30	Visite d'un jardin du Réseau Nature	Gesves			
31-mai	19h00	Fête de clôture	Gesves			

ENERGIE			
14-oct	9h30-12h30	à la découverte du sentier "Dis maman c'est quoi 1 kwh?	Départ : rue de Borsu
21-nov	19-21h30	Atelier économie d'énergie : trucs et astuces	Salle de Hautbois
07-déc	19-21h30	Fêtes durables	La Pichelotte
14-déc	19-21h30	La ventilation dans le logement	La Pichelotte
11-janv	19-21h30	Conférence "végétalisation de l'habitat"	La Pichelotte
01 ou 22/02	19-21h30	Primes énergie et isolant bio-sourcé	La Pichelotte
16-mars	9-13h00	Fabrication d'un séchoir solaire	La Pichelotte
06-avr	9-13h00	Visite du site de La Préale	Hamois
25-avr	19-21h30	Autonomie énergétique et coopératives d'énergie	La Pichelotte

ACHATS DURABLES						
05-oct	19-21h30	Atelier : qu'est ce qui se cache derrière mon assiette?	La Pichelotte			
16-nov	19-21h30	Sur mon territoire? présentation des alternatives locales	La Pichelotte			
23-nov	19-21h30	Documentaire "Nous la mangerons"	La Pichelotte			
07-déc	19-21h30	Fêtes durables	La Pichelotte			
13-janv	9-13h00	Atelier de fabrication Pain au Levain	L'Envol?			
08-févr	19-22h00	Alternative non carnée : atelier légulinueuses	Hautbois			
23-mars	9-13h00	Visite du maraîchages Les Compagnons du Samson	Gesves			
06-avr	9-13h00	Visite du site de La Préale	Hamois			
18-avr	19-21h30	Consommation : les impacts cachés	La Pichelotte			







GESVES : COMMUNE ZERO DECHET AVEC LE BEP A VOS AGENDAS : ATELIERS GRATUITS ZERO DECHET REPAIR VELO du 9 septembre



Superbe matinée au REPAIR VELO!

13 vélos vérifiés ou réparés avec l'aide des 4 bénévoles : MERCI à Philippe, François, Geoffrey et Alexandre (nouveau membre) et aussi à José qui est venu voir comment fonctionnait le Répair vélo et qui a finalement porté main forte à l'équipe!

Rendez-vous en mars 2024 toujours avec le café et le petit en-cas!







Si vous aussi vous avez envie de rencontrer les bénévoles et apprendre à entretenir ou réparer votre vélo vous-même : les bénévoles du Répair Vélo vous accueilleront de 9h30 à 12h30 sur inscription auprès de Carine LISSOIR (coordonnées ci-dessous).

Prochain REPAIR VELO: le samedi 30 mars 2024

Samedi 21/10/2023 de 9 à 13h : 2^{ème} atelier de fabrication de pain au levain : COMPLET Samedi 18/11/2023 de 9h30 à 12h30 : Atelier de COUTURE

Au programme : utilisation de la machine à coudre pour créer un sac à pain et un tote bag dans une chemise de récupération ou pour créer un sac en patchwork avec un vieux jeans.

Nous pourrons accueillir un maximum de 10 à 12 personnes par atelier. Le lieu vous sera communiqué lors de votre inscription. Inscription auprès de Carine LISSOIR (coordonnées ci-dessous).

ATELIERS EN 2024

- Samedi 17/02 : Fabrication de produits cosmétiques
- Samedi 13/04 : Couture
- Samedi 07/09 : Cuisine-conservation Samedi 16/11 : Initiation au Kintsugi

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'OPERATION ZERO DECHET

VISITER LA PAGE FACEBOOK ZD : https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves

Inscriptions et renseignements: Carine LISSOIR - 083 670 211 - carine.lissoir@gesves.be

RECENSEMENT DES ARBRES ET HAIES REMARQUABLES... VOUS POUVEZ NOUS AIDER



La Commune de Gesves souhaite mettre à jour sa liste des arbres et haies remarquables et à besoin de vous pour y arriver.

Une liste existe mais il est important de la tenir à jour car un arbre ou une haie classée(e) comme remarquable a besoin

d'un permis d'urbanisme pour être abattu(e).

Les arbres, arbustes et haies pouvant figurer sur la liste doivent présenter un intérêt selon l'un des critères suivants : taille exceptionnelle, intérêt paysager, historique, folklorique, religieux ou botanique ou encore participer aux repères géographiques.

Pourquoi un tel intérêt pour ces végétaux ? Ceux-ci jouent un rôle essentiel dans la structuration du paysage, dans la richesse et la qualité de vie de nos campagnes. Ils permettent le stockage du carbone et la production de matières organiques. Ils participent à la stabilisation et l'enrichissement des sols et de la biodiversité, ils permettent la régulation des inondations et l'épuration des eaux et les haies, en particulier, assurent en plus la fonction de barrière physique contre les produits phytosanitaires.

Vous connaissez un(e) arbre, arbuste ou haie majestueux(se) ? Un(e) arbre, arbuste ou haie qui fait partie de votre quartier depuis votre enfance, qui a une histoire ou qui marque votre paysage ?

Si vous souhaitez participer à ce recensement, contactez Sébastien Bury, coordinateur POLLEC, par mail à l'adresse <u>sebastien.bury@gesves.be</u> ou au 083/670.208.

COCORICOOP : UN DEUXIÈME POINT RELAI À L'ÉCOLE DE L'ENVOL



COCORICOOP est une coopérative producteurs-consommateurs active dans le Condroz. Un point relai existe depuis plusieurs années à Gesves et, l'an dernier, un nouveau point relai a vu le jour à Faulx-Les Tombes.

Depuis la rentrée scolaire, le point-relais COCO-RICOOP a repris du service au sein de l'école de l'Envol. Chaque semaine, les clients passent commande auprès de la coopérative entre le dimanche 10h et le mercredi 12h sur https://eshop.cocoricoop.be/listcat. La commande est ensuite retirée au sein de l'école, le vendredi entre 15h30 et 17h.

Vous voulez nourrir le plus sainement possible votre enfant

(et le reste de la famille) et lui partager des valeurs solidaires, tout en gagnant du temps ? COCORICOOP existe depuis 5 ans, agit pour une économie sociale et solidaire et soutient une trentaine de producteurs de la région, et beaucoup d'autres en dehors. COCORICOOP rassemble des centaines d'aliments variés et produits le plus localement possible : fruits, légumes,



pains, produits laitiers, viande, boissons, produits sanitaires... Vous avez le choix !

Par ailleurs, si vous avez du temps ou que vous connaissez des personnes en quête d'une activité bénévole, l'équipe cherche encore des volontaires pour une aide de 3 heures par mois.

Pour toute question: info@cocoricoop.be

PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE RÉCRÉATIF DE MOZET

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) comprend 62 fiches-projets et précise les actions concrètes à entreprendre dans nos villages pour les dix années à venir, dont des investissements bénéficiant de subsides importants (rénovation de cœur de village, maison de village, liaisons douces, ...).

En septembre dernier, sur base de la proposition de la CLDR, la commune a introduit au Gouvernement wallon une demande de subvention pour rénover le centre récréatif de Mozet. Le projet est en lien avec la nouvelle implantation scolaire. La grande salle servira non seulement de salle de village, mais également de cantine scolaire.







remplacement des châssis simple vitrage, mais aussi à rafraîchir les installations, rénover la cuisine et à augmenter la polyvalence des 2 salles. L'installation électrique et les postes liés à la sécurité incendie seront également adaptés. Un système de récupération et de valorisation de l'eau de pluie sera mis en place. Une chaudière à plaquettes bois commune pour la maison de village, la maison des jeunes et la nouvelle implantation de l'école sera installée afin de réduire les émissions de CO2 du bâtiment.

Dans le cadre du PCDR, le projet de rénovation est subsidié à 80 % et le subside plafonné à 680.000€.

Vous souhaitez en savoir plus sur lePCDR, ce qu'est la CLDR et comment participer ? www.pcdr-gesves.info ou www.facebook.com/PCDRdeGesves

Contact: Natalia Gonzalez: pcdr@gesves.be - 081/670 304

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

AUX GESVAPOLISSONS ET GESVAPOLISSONNES





contribueront...

Déjà plus de deux mois que vous avez quitté notre belle cité de Gesvapolis, le calme est revenu dans l'agora : 227 enfants et 28 animateurs-trices en moins, cela se voit et cela s'entend... Vous serez heureux de savoir qu'Hakime, la fille du forgeron, et Sören ont pris leur destin en mains, grâce à vous... et plus personne n'entend parler des Moures. Heureusement !

Hector le Centaure et Kalyope le cyclope sont restés parmi

nous. Ils nous aident pour les récoltes. Par contre, la Méduse et Victor le Centaure sont partis vers de nouvelles aventures. Sans doute en entendrez-vous parler dans les récits de l'Olympe. Tous m'ont parlé de vous avec un brin de nostalgie dans la voix : votre amitié les a touchés et le souvenir de leur victoire à vos côtés face à Titouan le Titan restera longtemps dans leur mémoire.

Gesvapolis grandit sans vous mais sous le regard bienveillant de la Déesse Adidaské qui respecte les promesses qu'elle vous avait

faites. La prochaine fête de l'Epaïnos se prépare, la dernière sans doute pour moi. Nous y revivrons de nombreuses animations que vous avez vécues en juillet et les plus anciens y danseront au rythme de l'hymne de Gesvapolis.



La vie est faite d'aventures qui nous construisent et feront de vous les adultes de demain. Je suis sûr que ces 3 semaines vécues ici y

Oli Goélément, Grand stratège de l'Agora de Gesvapolis

- > La plaine de vacances communale de Gesves s'est déroulée simultanément sur les sites de la Pichelotte et du Hall sportif, du 10 au 28 inillet
- > Une clé USB avec les nombreuses photos et scénarii des animations de chaque semaine est accessible auprès de la Coordination ATL sur demande (6€)

INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DANS L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

Depuis trois ans de nombreux changements ont traversé l'Accueil Temps Libre avec des impacts largement positifs mais parfois également quelques désagréments (ou invitation au changement de modalité de l'accueil). L'objectif principal étant d'offrir des lieux d'accueil où les enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité.

Tout d'abord, **une politique d'accueil** identique est proposée pour chaque enfant, quelle que soit l'implantation scolaire qu'il fréquente : même qualité, même modalité, même coût pour les parents, même équipe d'encadrement (à savoir Gesves Extra),

Ensuite, **une formation professionnelle** à destination des accueillant(e)s est organisée depuis un an sur le territoire gesvois, en perturbant le moins possible les temps d'accueil dans les écoles, financée par la commune et à destination de toute personne qui avait manifesté son intérêt pour l'accueil extra-scolaire : personnel ALE, bénévole, ou sous contrat mais avec une volonté d'évolution de carrière.



Mais encore, **l'engagement via de vrais contrats** des équipes d'accueillant(e)s pour stabiliser des équipes auprès des enfants, que ceux-ci et leurs parents puissent encore plus se sentir en sécurité, que la communication soit encore plus fluide entre les familles, l'accueil et l'école. Mais aussi pour valoriser ces métiers de l'accueil qui restent trop souvent les « oubliés du système sociétal ».

Enfin, une attention à la recherche de subsides afin de pouvoir proposer un accueil à prix démocratique à chaque enfant. L'ONE finance en partie l'accueil extra-scolaire sur base des présences nominalisées des enfants. Ceci qui nous permet de ne demander que 1,8 euros/heure pour l'accueil après les cours aux parents. L'accueil du matin étant actuellement gratuit dans toutes les écoles de la commune. Cette exigence de l'ONE nous a obligés à passer par un scan des présences des enfants à l'accueil extra-scolaire. Pour éviter le stress de la sortie des classes, mais également pour faciliter la fluidité de la mobilité autour des écoles, quel que soit le moment où le badge des enfants est scanné, le premier quart d'heure après la fin des cours est automatiquement déduit de la facturation aux parents. Par contre, la présence prise via ce moyen électronique (logiciel financé par la commune), permet à Gesves Extra de demander les subsides à l'ONE et d'avoir les moyens de ses politiques ambitieuses.

La subvention forfaitaire de fonctionnement est calculée sur la base du nombre d'enfants fréquentant par jour les activités d'accueil après l'école. Nous demandons aux parents d'être solidaires et de bien vouloir aller spontanément présenter le badge de leur enfant à la responsable de l'ATL.

Salon de l'Education

Vous avez envie d'en savoir plus sur l'Accueil Temps Libre ? **Le 14 octobre** prochain, il y aura la journée de l'ATL au salon de l'éducation : des conférences, des outils et des échanges plus riches les uns que les autres à destination des accueillant(e)s mais également des parents. N'hésitez pas à consulter www.jesuisextra.be.

Quickschool est le logiciel utilisé pour la gestion des accueils extra-scolaires. Mais c'est également le logiciel de gestion des activités scolaires des enfants dans les écoles communales. Pour les enfants des écoles de l'Envol et de la Croisette, c'est donc normal d'avoir deux comptes différents sur Quickshool.

DES JEUNESSES QUI CONSTRUISENT DU LIEN SOCIAL FESTIF!

Quelles belles jeunesses nous avons la chance de voir s'épanouir à Gesves. Que ce soit pour soutenir des activités communales ou essentiellement pour monter des événements festifs, conviviaux, culturels, ... tout en construisant des partenariats solides et fructueux, les jeunesses se mettent au service d'un mieux vivre ensemble dans notre belle commune. Derniers événements en date :

- ➤ Le lever des couleurs wallonnes sonnant le début des Fêtes de Wallonie pour la première fois en dehors de Namur : cela se passe à Faulx-Les Tombes grâce à la jeunesse du village avec l'aide de l'association MDR en partenariat avec le Comité Central de Wallonie. Un moment symbolique, patriotique et festif. Retrouvez le reportage complet sur Bouké.media.be
- ➤ La kermesse de Faulx-Les Tombes : carrousels, soirées, BBQ, concerts,

 Pour sa seconde édition, un programme divers et complet sur trois jours pour le bonheur des citoyens gesvois en partenariat avec les forains.
- Les jeux inter villages : également une seconde édition pour ces jeux, qui ont



rassemblés pas moins de 5 équipes, organisés par la Jeunesse de Mozet en partenariat avec le Domaine de Mozet. Au programme : des épreuves culturelles, de connaissance de la Commune, sportives et des défis physiques créatifs et parfois saugrenus qui ont bien faire rire tant les participants que le public venu nombreux les applaudir. La journée s'est achevée par une soirée





concerts en partenariat avec les autres jeunesses du grand Gesves. Toutes les photos de cet événement, prises par Gabriel Dessart de DSR_pictures sur facebook : https://www.facebook.com/100063697292989/ posts/841743271292242

ECOLE DE LA CROISETTE



Le mardi 29 août 2023, la classe de Madame Nathalie (P3-4) s'est rendue sur la « tige de Francesse » à Sorée durant la matinée. Les objectifs du jour étaient d'entretenir les arbustes plantés dans le cadre « haie-lève » (merci au GAL « Tiges et Chavées » (https://www.tiges-chavees.be) et plus particulièrement à Pierre ANDRE) et d'installer un perchoir et un nichoir à rapaces.

Cette activité s'inscrit dans la volonté de l'école de la Croisette de proposer à ses élèves des actions concrètes liées à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.

En amont de l'animation, les élèves ont appris à reconnaître les rapaces que l'on peut observer dans nos campagnes, à savoir le Milan royal, l'Epervier d'Europe ou encore la Buse variable. Ils ont également eu l'occasion de comprendre pourquoi le retour des rapaces était bénéfique pour tous...

A noter qu'une équipe de « Boukè Média » a suivi les élèves durant cette matinée. L'engagement des enfants a fait l'objet d'un reportage dans l'émission "Naturellement" (à découvrir sur https://www.bouke.media).





ECOLE DE L'ENVOL - A LA DÉCOUVERTE DE THOMAS LAVACHERY



Thomas Lavachery a fait des études d'histoire de l'art. Il a commencé l'écriture par la bande dessinée. Il est aussi auteur de documentaires.

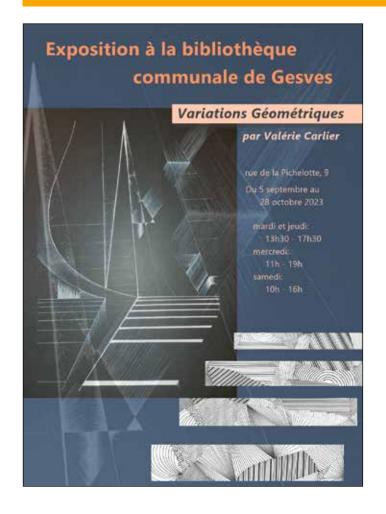
Il est surtout connu comme écrivain de romans pour adolescents et jeunes enfants. Il a notamment adapté les aventures de *Bjorn le Morphir* (heroic fantasy) en bande dessinée. Mais aussi il est l'auteur et illustrateur de livres écrits parfois en collaboration avec des élèves de classes primaires : La colère des MacGregor, Tor et les gnomes, Tor et le troll, Jojo de la jungle, Padouk s'en va, Ma famille verte,...

Thomas est très gentil et très très grand. Il a fait découvrir sa passion aux élèves de 3ème et 4ème de l'Ecole de l'Envol. Quand il était petit, il aimait dessiner. A 16 ans, il voulait devenir illustrateur et à 20 ans, écrivain. Il a écrit 38 livres. Ses personnages sont imaginaires et même souvent fantastiques : trolls, gnomes, dragons,...Thomas est super rapide pour réaliser un livre.

Il est aussi professeur de littérature à l'université de Lille en France. Ses passions sont le tennis, les voyages, l'art et le cinéma.

Il a réalisé deux dessins pour les élèves de la classe et leur a proposé un bricolage et la découverte d'une technique de dessin.

EXPOSITIONS



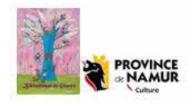


L'AUTOMNE À LA BIBLIOTHÈQUE...



A la manière de Christian Voltz

A partir d'albums illustrés et d'histoires racontées en kamishibaï, venez découvrir le monde fascinant de l'auteur-illustrateur Christian Voltz. Ensuite, participez à un atelier plastique pour mettre en pratique les techniques de l'auteur.



Samedi 21/10, de 10h à 11h30, pour les enfants de 5 à 9 ans (sur inscription)

Au clair de la lune

Un soir, la lune qui voyageait de galaxie en galaxie, s'arrêta près de la terre. Elle s'endormit aux sons des chants d'enfants... Depuis la lune rêve. Au travers d'histoires et de chansonnettes,

découvrons ensemble, ses rêves et le monde de la nuit.

Samedi 04/11, à 16h, conterie pour les enfants de 5 à 10 ans (sur inscription)

Renseignements et inscriptions : 083 670 346 - bibliotheque.gesves@gmail.com





GESVES EN SPORTS DU 16 AU 19 MAI 2024

JEUDI 16 MAI









OLYMPIADES JEUNES

Olympiades inter-écoles pour les 3èmes et 4èmes primaires gesvoises.

SAMEDI 18 MAI









Les clubs sportifs ouvrent leurs portes pour faire découvrir leur sport. Venez, vous et/ou vos enfants vous essayer aux différentes disciplines afin de choisir celle qui vous correspond le mieux.

DIMANCHE 19 MAI









CARREFOUR DU SPORT

Démonstrations Handisports Sports inclusifs Inscriptions Conférences Rencontre et échange avec les représentants des clubs sportifs

Horaires et informations complémentaires sur www.animasports.be Renaud ETIENNE - animasports@gesves.be - 0479/410.237









NOS CLUBS SOUS LA LOUPE



Interviews réalisées par le coordinateur Anima Sports - Renaud ETIENNE

TAEKWONDO CONDRUZIEN

0486/45.15.97 patecrire@live.fr



Secrétaire : Patricia DUOUENOY

TEAM FAULX-NAMUR CYCLO

0477/78.00.88 team.vcf.ccn@gmail.com



Président : Pierre DEMEEEE

TENNIS DE TABLE GESVES

0475/82.32.45 terrence5340@hotmail.com



Damien TERWAGNE



Co-présidente Luivine BIZZOTTO

À QUI S'ADRESSE LA PRATIQUE DE VOTRE SPORT?

À toute personne âgée de plus de 3 ans, en bonne santé physique et mentale. Au club, les extrêmes d'âges sont 5 ans et 63 ans.

Le club est actuellement constitué de deux groupes « adultes » que vous pouvez rejoindre en fonction de l'état de forme du moment, de votre évolution ou plus simplement en fonction de vos envies ou de vos affinités.

Le TT s'adresse à un large éventail de personnes, quels que soient leur âge, leur niveau de compétence ou leurs antécédents sportifs.

Certains joueurs cherchent à participer à des compétitions et à rivaliser au plus haut niveau, tandis que d'autres préfèrent garder cette activité comme un

QU'APPORTE LA PRATIQUE DE VOTRE SPORT?

La pratique du Taekwondo apporte, les bienfaits physiques dûs à la pratique régulière d'un sport, de la confiance en soi, l'acquisition de réflexes de défense en cas d'agression, ainsi qu'une attitude positive évitant, dans la plupart des cas, les situations d'agression. Pour les enfants, cela apporte de la discipline, et de la psychomotricité.

Outre les bienfaits que la pratique du sport cycliste vous apportera, vous apprécierez les relations humaines quand la route s'élèvera...

Elle ravit également les amateurs de beaux paysages désireux de découvrir les coins perdus de notre région.

Le tennis de table est un sport individuel qui contribue à la victoire d'une équipe. C'est un sport qui nécessite une agilité, une bonne coordination main-œil et des réflexes rapides. Il favorise également le développement de la concentration et de la discipline mentale.

COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS L'AMBIANCE AU SEIN DE VOTRE CLUB?

Le club est petit mais convivial.

L'ambiance est conviviale et bon enfant

L'ambiance est familiale, conviviale et inclusive. Nous nous efforçons de créer un environnement où chaque membre se sent le bienvenu et apprécié, quel que soit son niveau de compétence ou son expérience passée dans le tennis

QUEL(LE) ATHLÈTE/ÉQUIPE SYMBOLISE LE MIEUX VOTRE SPORT ACTUELLEMENT EN BELGIQUE ?

Je citerais la jeune Carolo Sarah Chaari (17 ans) qui est devenue championne du monde des poids légers en 2022. Cependant, nos athlètes ne sont pas bien exposés médiatiquement et, de ce fait, ont très peu l'occasion de rayonner auprès des petits clubs.

Il y en a beaucoup pour le moment.. Disons, Remco Evenepoel et Arnaud Delie!

des emblématiques du tennis de table belge reste Jean-Michel Saive. Il a eu une carrière exceptionnelle et a représenté la Belgique lors de nombreuses Belgique lors de nombreuses compétitions internationales. Il est aujourd'hui le président du comité olympique de Belgique.

QUEL INVESTISSEMENT PRÉVOIR ?

Pour débuter, un training ou legging et survêtement suffit. Le Taekwondo se pratique pieds nus traditionnellement mais nous tolérons les chaussures sans crochets (pour respecter le matériel) et à semelles blanches (pour respecter le revêtement de sol). Le dobok est la tenue traditionnelle du pratiquant, et coûte entre 35 et 70€ en fonction de la taille pour le basique.

Commencez par un vélo de route bon marché pour tenter l'expérience.
Il n'est pas nécessaire d'investir de

suite dans du matériel onéreux. Un budget de 600 à 1200 € suffira. Outre le matériel, le club réclame une cotisation de 35 euros (assurance comprise) par saison.

Bien sûr, il est nécessaire d'investir dans une raquette de tennis de table adaptée et, comme tous les sports, de payer une cotisation. Au niveau de son organisation, un joueur peut également consacrer du temps en entrainement et/ou en interclub s'il veut progresser dans son jeu et dans son classement. Les interclubs ont lieu 1 fois par semaine et les entrainements maximum 2 fois par semaine semaine.

POURQUOI CHOISIR VOTRE SPORT PLUTÔT QU'UN AUTRE?

Le Taekwondo permet d'être à la fois "bien dans son corps et dans sa tête "

Le vélo aide à se maintenir en forme en améliorant le souffle tout en protégeant articulations. Ш renforce les cardio-vasculaire systèmes et immunitaire et est également bon pour le moral et la réflexion.

Parce que tout le monde peut jouer selon son âge, son niveau et peut évoluer à son rythme. Le tennis de table est l'un des sports les plus accessibles.

GESVES, ÉPICENTRE DES SPORTS ÉQUESTRES EN AOÛT!



Du 14 au 20 août dernier, le Cercle Equestre de l'Ecole Provinciale d'Elevage et d'Equitation de Gesves a organisé sa 59ème édition du Championnat de Belgique des Jeunes Chevaux de saut d'obstacles et de dressage, ainsi que le Championnat de Belgique Open d'élevage.

Sur les listes de départ, rien que du beau monde, et la quantité n'avait rien à envier à la qualité : plus de 910 engagements ont été enregistrés, dont environ 700 rien qu'en saut d'obstacles et une bonne centaine en dressage. A cela, il faut encore ajouter les 109 poulains et pouliches de cette année et de chevaux de 2 et 3 ans participant aux épreuves d'élevage.

Un tel événement se prépare d'année en année et l'équipe organisatrice forte de près de 70 personnes (bénévoles, élèves de l'écoles, juges, chefs de pistes, personnel d'entretien de la piste, ramasseurs des barres, secrétaires administratifs, HoReCa) menée de main de maître par son président, Mr Eugène Mathy, a cette fois encore mis les petits plats dans les grands pour accueillir les athlètes mais aussi le grand public. Tout au long de la semaine, ce ne sont pas moins de 20.000 personnes qui ont déambulé aux abords des différentes pistes de compétitions et ont pu profiter de la restauration notamment proposée sous différentes formules par Miss Cocotte de l'Aubergesves.

Pour approvisionner les chevaux, pas besoin d'aller bien loin car la paille et le foin ont été fournis par un fermier gesvois, et croyez bien que la quantité était de taille pour assurer le confort des 900 chevaux présents sur le site au fur et à mesure de la semaine.

Dans les allées, on pouvait retrouver une société de matériel équestre de la région de Ciney ainsi que la Ligue Equestre Wallonie Bruxelles, dont les bureaux administratifs sont situés dans les bâtiments du site communal de la Pichelotte, à quelques rues du Cercle Equestre.

Bref, c'est tout un écosystème qui fait battre le cœur de Gesves à la mi-août tout en bénéficiant aux hôtels, chambres d'hôtes et restaurants de la région pris d'assaut par les participants et leur entourage qui ne manquent pas d'y descendre pour être installé confortablement.

Gesves, accueillant aussi sur la commune le concours complet international d'Arville, était, pour sûr, « the place to be » ce mois d'août dernier pour les amateurs d'équitation !

Rendez-vous en août 2024 pour la 60ème édition anniversaire, qui vaudra certainement le détour!

CONCOURS COMPLET D'ARVILLE

La dix-huitième édition du Concours Complet International d'Arville s'est déroulée à Gesves (Faulx-Les Tombes) du 17 au 20 août. Plusieurs milliers de visiteurs et de cavaliers venus du monde entier ont à nouveau pu découvrir le magnifique site du château d'Arville.

La compétition a en effet accueilli plus de 400 cavaliers issus de 20 nations dont le Canada, les Etats-Unis ou encore l'Australie!

Un record de participation qui ravit les organisateurs puisque celui-ci prouve la qualité de l'événement. La renommée d'Arville est bel et bien confirmée et présage de belles années à venir.

Le public répond également présent massivement chaque année. Les habitants de Gesves y sont conviés gratuitement et les organisateurs nous donnent déjà rendezvous du 15 au 18 août 2024!

Outre la manifestation, le complet belge a le vent en poupe puisque l'équipe belge de



concours complet s'est qualifiée par équipe pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, une magnifique nouvelle pour ce beau sport chargé d'histoire.





LE CPAS VOUS INFORME

CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL 2023

1. QUI Y A DROIT?

- ✓ 1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.
- ✓ 2ème catégorie : Les ménages à revenus limités.
- ✓ 3ème catégorie : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

2. TYPES DE CHAUFFAGE ET CONDITIONS:

- ➤ Gaz propane en vrac
- ➤ Gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- Pétrole lampant à la pompe

Depuis le 01/04/2023, le montant de l'allocation chauffage au litre varie de 0.14 à 0.20 cents en fonction du prix au litre du combustible utilisé.

Par ménage, pour le gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac, une allocation de 210 € à 400 € pour 2000 litres maximum est accordée (en une ou plusieurs livraisons).

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe en petites quantités, il s'agit d'une allocation forfaitaire de 210 € (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison!

3. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Marie GENON au 083/670.329. Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



SYNERGIE COMMUNE/CPAS ACTION ÉTÉ SOLIDAIRE 2023 : TOUS ENSEMBLE POUR LA MÉMOIRE !



Depuis de nombreuses années, la Commune et le CPAS de Gesves s'allient dans le projet « Eté solidaire » afin d'engager des jeunes via un subside la Région Wallonne pour une période de 10 jours durant l'été. Suite à l'appel à projet, la Commune de Gesves a recu un subside qui a permis d'engager 12 jeunes. Cette opération leur permet de réaliser des travaux d'utilité publique au bénéfice de la population gesvoise. Par équipes, ils ont pu travailler dans différents services. Eté solidaire, c'est aussi l'opportunité de pouvoir travailler dès l'âge de 15 ans dans sa commune et de se rendre compte du travail qu'effectue quotidiennement les ouvriers communaux mais aussi de faire connaissance avec d'autres jeunes. Le suivi est assuré par Ludivine Chevalier, assistante sociale au CPAS.

Les 12 jeunes engagés cette année, âgés entre 15 à 17 ans résident tous sur la Commune : Mathis Peeters, Basil Dupanloup, Théo Catsoulis, Elliot Chaudy, Louis Preud'homme, Pierre Collard, Marie Lecocq, Laurine Cauchie, Manon Donnay, Lily Stiz, Romane Botron et Zoé Bernard.

Le travail principal et prioritaire s'est axé sur la rénovation et l'entretien des monuments et cimetières. En effet, une attention particulière a été apportée au Patrimoine gesvois. Pour ce faire, chaque service communal a pu appor-

> ter sa spécificité pour un résultat optimal et rehausser les valeurs liées au respect de la Mémoire collective.

> Quelques exemples parmi la diversité du travail effectué pendant ces 10 jours:

- 1. Service bâtiments: rénovation des barrières d'entrée des cimetières
- 2. Service voirie/patrimoine: rénovation des stèles commémoratives et de la chapelle du cimetière de Gesves et rénovation d'abris de bus
- 3. Service festivités: mise en place du matériel communal (tables, frigos, barrières, ...), montage et démontage des chapiteaux et préparation du 21 juillet
- 4. Service espaces verts: entretien des cimetières, sentiers et espaces verts communaux (tonte, désherbage, taille, ...)
- 5. Service administratif au niveau des cimetières : rénovation de panneaux, entretien des tombes et monuments liés aux 2 guerres mondiales.

Le dernier jour, les jeunes et les encadrants se sont réunis autour d'un repas de midi « pâtes » avec un goûter pour la clôture.

Nous en profitons pour remercier les 12 jeunes qui ont travaillé, dans la bonne humeur, pour le bien de la collectivité et remercions surtout les encadrants qui ont, une fois de plus, par leur écoute, leur temps et leur savoir-faire, assuré un encadrement de qualité pendant ces 10 jours.









Si vous êtes intéressés pour 2024, n'hésitez pas à envoyer votre CV et lettre de motivation dès le 5 janvier 2024 à Ludivine CHEVA-LIER, CPAS, rue de la Pichelotte, 9 A à 5340 Gesves. Renseignements par téléphone au 083/670.324 ou par mail ludivine.chevalier@ cpas.gesves.be. (Si vous aviez postulé en 2023 et que votre candidature n'a pas pu être reprise et si vous êtes toujours intéressé pour 2024, votre nouvelle demande sera prioritaire pour autant qu'elle soit introduite dès le 5/1/2024).

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates: 26 octobre – 23 novembre – 21 décembre

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE CONJUGALE...



Chat sur www.ecouteviolencesconjugales.be

Le numéro vert « Ecoute Violences Conjugales » 0800/30.030 s'inscrit dans le cadre du dispositif de lutte contre les violences entre partenaires.

De par ses spécificités, ce service constitue un des premiers maillons de la chaîne d'intervention en matière de violences entre partenaires. En effet, son caractère résolument accessible, disponible, confidentiel ainsi que sa gratuité le distingue de tout autre service et le place comme une ressource de choix pour toute personne confrontée de près ou de loin à cette problématique.

Il est important de signaler qu'il ne s'agit pas d'une ligne d'urgence.

Le numéro vert 0800/30 030, est accessible 7j/7 de 8 à 20h.

Afin d'assurer une continuité du service 24 heures sur 24, une bascule vers le 107 est assurée. C'est un service d'aide par téléphone qui permet à toute personne en difficulté ou en détresse de trouver « quelqu'un à qui parler ». Il offre également une écoute attentive, une réponse et une orientation éventuelle vers des services d'aide et de soins adéquats. Ce numéro est, tout comme le 0800/30 030, anonyme et gratuit.

La ligne a trois missions principales:

L'écoute

L'objectif premier de la ligne est d'offrir une écoute bienveillante à l'appelant en lui permettant de mettre des mots sur une situation de violence conjugale.

L'information

La problématique de la violence conjugale est un phénomène complexe qui peut susciter de nombreux questionnements chez les personnes concernées de près ou de loin. La mission d'information s'avère donc essentielle.

Informations d'ordre pratique qui vise à donner aux appelants des conseils sur, par exemple, des scénarios de protection, informations d'ordre psychologique sur la dynamique en œuvre dans la violence conjugale et d'ordre juridique en rappelant que la violence entre partenaires est inacceptable et punissable par la loi.

L'orientation

Notre service étant un service de première ligne fonctionnant uniquement par téléphone, l'objectif est donc de réorienter les personnes qui souhaitent poursuivre une réflexion par rapport à la situation vécue. www.ecouteviolencesconjugales.be

<u>BIEN</u>—<u>ÊTRE</u> ANIMAL

EST-CE OBLIGATOIRE DE STÉRILISER SON CHAT?

Oui, c'est obligatoire partout en Wallonie depuis le 1er novembre 2017.

Je suis un particulier

Si le chat est né avant le 1er novembre 2017 : Il doit avoir été stérilisé au plus tard le 31 décembre 2018, et en tout cas avant qu'il soit donné* ou vendu* ;

Si le chat est né après le 1er novembre 2017 : Il doit être stérilisé avant l'âge de 6 mois ;

Si le chat est introduit sur le territoire de la Région wallonne après le 1er novembre 2017 et est âgé de + de 5 mois : Il doit être stérilisé endéans les 30 jours de son introduction ;

* sauf si le détenteur ou l'acquéreur est un éleveur agréé ou une personne domiciliée en dehors de la Région wallonne

Je suis un éleveur

La nouvelle règlementation (AGW du 24/11/2022, article 55) stipule qu'il est interdit de commercialiser ou donner des chats non stérilisés.

Exception : Un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Le chat est stérilisé dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage.

VOUS DÉTENEZ UN CHIEN CONSIDÉRÉ COMME POTENTIELLEMENT DANGEREUX?

Suis-je concerné?

C'est le cas si votre chien est issu des races ou du croisement avec l'une des races de la liste suivante : American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire Bull-terrier), Pitbull terrier, Fila Braziliero (Mâtin Brésilien), Tosalnu, Akita Inu, Dogo Argentino (Dogue argentin), Bull terrier, Mastiff (toutes origines), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog et Rottweiler (art.57 du Règlement Général de Police Administrative). De même si votre chien, bien que n'appartenant à aucune de ces races, montre ou a montré une agressivité susceptible de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Je suis concerné par l'article 57 du RGPA, que dois-je faire ?

Vous devez le déclarer auprès de l'Administration communale.

De quoi avez-vous besoin?

- > Du formulaire de déclaration disponible à l'accueil, situé à l'Administration communale ou via notre site Internet. Remplissez un formulaire par chien.
- > Une copie des documents attestant la possibilité d'identification du chien par l'implantation d'un 'micro-chip' ou du tatouage permettant l'identification, de la vaccination antirabique du chien en cours de validité, pour les chiens d'attaque, de la stérilisation du chien.
- > D'une souscription d'assurance en responsabilité civile du propriétaire du chien et, le cas échéant, de la personne qui en a la garde pour les dommages causés aux tiers par l'animal.

Comment nous les faire parvenir? En vous rendant à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne 112 (service des finances).

Plus d'information 3

Nous vous invitons à prendre contact avec Mme Ingrid CAUWERS par téléphone au 083/670 207 ou par mail ingrid.cauwers@gesves.be

POLICE - SÉCURITÉ - MOBILITÉ

2 OU 4 ROUES, ON VEUT TOUS UNE CHOSE: 0 ACCIDENT

L'AWSR (Agence Wallonne pour la Sécurité Routière) sensibilise les Wallons via une campagne adressée aux automobilistes et aux cyclistes. En effet, la méconnaissance de l'autre usager quel qu'il soit, et surtout de sa réalité pratique dans la circulation impacte la cohabitation sur la route.



Un automobiliste qui ne se déplace jamais à vélo dans le trafic peut éprouver des difficultés à appréhender les réalités du cycliste dans cette situation, et prêtera probablement moins d'attention aux règles vélo d'application (et inversement). Rester attentif aux autres usagers et à leurs spécificités sur la route sont des éléments essentiels pour un partage respectueux de cet espace délimité.

Que l'on soit **piéton, cycliste ou conducteur**, il suffit bien souvent de peu de choses pour éviter

l'accident : mieux regarder et/ou être plus visible, mieux connaître la règle et/ou mieux la respecter, adapter sa vitesse, anticiper le comportement de l'autre et/ou mieux signaler le sien, etc.

Chaque accident reste un événement traumatique pour les parties

Sur la route, pour notre sécurité, nous sommes tous concernés.

impliquées, chacun est donc invité à y mettre du sien pour cohabiter sur la route en sécurité.





Savez-vous que le code de la route impose une distance de dépassement d'un cycliste d'au moins 1,5 m hors agglomération et d'au moins 1 m en agglomération ? Des panneaux ont récemment été installés dans la commune pour rappeler la règle.

Par ailleurs, le Gracq de Gesves a fait imprimer des gilets fluos avec le logo qui rappelle cette distance de dépassement. Vous pouvez vous en procurer auprès du Gracq de Gesves.

Contact gesves@gracq.org





DATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU DANS LES BOIS DE GESVES - 2023-2024

- 1) Mozet bois des Comognes Geusseaux Paradis des lièvres : 5 novembre 17 décembre
- 2) Mozet (Comognes) Maizeret (Bois Wiame) Goyet Bois d'Herpet : 20 octobre 24 novembre 15 décembre
- 3) Goyet Fond de Mozet : 21 octobre 25 novembre
- 4) Goyet Strud Bois Miller: 3 novembre 15 décembre
- 5) Faulx-Les Tombes Strud Maizeroule Fd de France : 2 décembre
- 6) Haut-Bois Haltinne Là-Bas Vieille Drève : 14 octobre 4 novembre 3 décembre
- 7) Bois d'Ohey: 20 octobre 17 novembre 15 décembre
- 8) Haut-Bois rue des Hautes Arches drève des Arches: 14 octobre 9 décembre
- 9) Reppe Ladrée Space : 21 octobre 2 décembre
- 10) Bois d'Arville Mont st Marie Bois de Roquimont Baseille : 7 novembre 5 décembre
- 11) Faulx-Les Tombes Rue de Courrière la Cachette Basse Ramsée : 22 octobre 19 novembre 17 décembre 14 janvier
- 12) Bois de Sorinne-La-Longue Bois du Chauffage : 29 octobre 9 décembre
- 13) Bois de Grandpré Abbaye Sart-Mère : 28 octobre 9 décembre
- 14) Grand-Bois de Gesves (Partie communale): 6 novembre 2 décembre 27 décembre
- 15) Pourrain Houyoux: 4 novembre 16 décembre
- 16) Gesves Bois st Jean Mémorial RAF: 15 octobre 18 novembre 26 novembre 23 décembre
- 17) Florée Wagnée : 2 décembre
- 18) Sorée Bois de Mont et bois de Gramptinne : 17 novembre 16 décembre
- 19) Sorée Doyon: 10 novembre

En complément aux dates de battues reprises ci-dessus, nous vous informons que si cette liste représente la majorité des journées de chasse organisées sur le territoire de la commune de Gesves, elle reste cependant <u>incomplète</u>. En effet, la législation actuelle n'impose pas aux chasseurs d'informer le public et/ou l'administration de l'organisation d'une chasse.

Pour tout renseignement complémentaire: Quentin HOUSSIER - Département Nature et Forêts - 0477/78.15.45.

ZONE DE POLICE DES ARCHES : DE NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Fernelmont	09.00-12.00	16.00-19.00		09.00-12.00		
Assesse	16.00-19.00		09.00-12.00		09.00-12.00	
Ohey		09.00-12.00	09.00-12.00	16.00-19.00		
Gesves	09.00-12.00		16.00-19.00		09.00-12.00	
Andenne	08h00 – 17h00	08h00 – 17h00	09h00 – 18h00	08h00 – 17h00	08h00 – 17h00	08h00 – 12h00

Prise de rendez-vous en ligne pour déposer plainte!

La Zone de Police a développé son site Internet et de nombreuses informations y sont accessibles ainsi que des liens vers d'autres sites pour répondre au mieux à vos attentes et besoins d'information en termes de sécurité et de prévention.

Depuis le 1er octobre 2023, une nouvelle offre de service sera désormais incluse sur notre site : la prise de rendez-vous en ligne en vue de déposer une plainte !

Finis la file d'attente et le stress généré par l'incertitude de temps de prise en charge!

Vous serez maintenant reçu(e) de manière plus privilégiée et mieux préparée en fonction du sujet de votre plainte et par un policier spécialisé si besoin!

POUR TOUS, AVEC EQUITE

Sur la page d'accueil du site Internet https://www.police.be/5305, vous découvrirez et pourrez cliquer sur la vignette « Déposer une plainte ». Vous devrez alors choisir le poste de police puis sélectionner une plage-horaire en fonction du sujet de plainte.

PIÉTONS, JOGGEURS ET CYCLISTES: SORTEZ ÉCLAIRÉS

A l'automne, les journées sont de plus en plus courtes. Les piétons et cyclistes qui circulent sur les routes ne sont pas toujours visibles pour les automobilistes, même dans les rues avec éclairage public.



Alors, piétons, cyclistes et joggeurs... du coucher au lever du jour : ÉCLAIREZ-VOUS et BRILLEZ DE MILLES FEUX : gilets fluos, lampes de poche, lampes gsm, bandes réfléchissantes... tout est bon pour être vu!



ALLOCATION D'ATTENTE LOGEMENT AAL - DE QUOI S'AGIT-IL?

Sources : Service public de Wallonie SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie.

L'allocation d'attente est une aide financière mensuelle octroyée par le Service Public de Wallonie aux ménages wallons qui ont des revenus précaires, titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement d'utilité publique depuis au moins 18 mois.

Conditions d'octroi :

- Être âgé de 18 ans au moins ou être mineur émancipé
- Être belge ou détenteur d'un titre de séjour en Belgique
- Être titulaire d'un bail d'habitation privée en Wallonie (sauf Communauté Germanophone) et y résider
- Ne pas avoir disposé de revenus imposables globalement (N-2) de plus de
 - 15.500 EUR pour une personne isolée
 - 21.200 EUR pour des cohabitants

Montants augmentés de 2.900 EUR par enfant ou par personne handicapée à charge

Contacts:

- SPW: Permanence téléphonique tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 16h au 081/33.22.33
- Le 1718 (n° de téléphone gratuit du SPW) ou allocation.attente.logement@spw.wallonie.be
- AIS Un Toit pour Tous asbl: 085/842.509 ou info@ais-andenne-ciney.e
- LOGIS ANDENNAIS scrl: 085/844.244 ou info@logisandenais.be
- Formulaire à disposition: CPAS rue de la Pichelotte, 9A 5340 Gesves 083/670.329 logement@gesves.be

MON LOGEMENT ET MOI - CHECK LIST - DOCUMENTS IMPORTANS LORS D'UNE LOCATION

	A FOURNIR PAR LE LOCATAIRE		A FOURNIR et signer PAR LE PROPRIETAIRE et signer par le locataire	OBJECTIFS
1	Preuve de la garantie locative	1	Contrat de bail et ses annexes	Fixer les droits et obligations de chacun
1	Preuve de l'assurance incendie	✓	Etat des lieux avec photos	Décrire l'état du logement et ses équipements avant l'em- ménagement
1	Facture d'entretien annuel de la chaudière	1	Relevé des index	Calculer au mieux la consommation d'eau, de gaz et d'électricité
		1	Règlement d'ordre intérieur	Informer des règles à respecter dans l'immeuble
		1	Certificat PEB	Indiquer la performance énergétique du logement

TRAVAUX

Quelques réalisations et travaux en cours...



Transport de matériel pour les camps de nos mouvements de jeunesse lors de leur camp d'été



Installation du sentier didactique énergie dans les plaines de Space à Gesves





Travaux d'égouttage dans le hameau de Strouvia





Création du Vicigal



Entretien des espaces publics

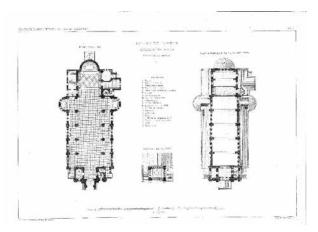
DEMANDE DE CLASSEMENT DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH DE FAULX-LES TOMBES



Le 28 juin 2023, le Conseil communal a décidé de lancer une procédure de demande de classement de l'église Saint-Joseph de Faulx-Les Tombes construite en 1879 sous les ordres de l'architecte Henri Beyaert, et ce, conjointement avec la Fabrique d'Église Saint Joseph de Faulx-Les Tombes.

En parallèle, un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer le dossier à transmettre à l'Agence Wallonne du Patrimoine. Ce groupe est constitué de : Monsieur André BERNARD, Monsieur Frédéric DE THYSEBAERT, Monsieur Renaud ETIENNE, Monsieur Jean-Claude FONTINOY, Madame Marie GUISSE, Monsieur Philippe HERMAND, Monsieur Francis TOURNEUR et Monsieur André VERLAINE.

Le Collège communal a approuvé le 4 septembre dernier le dossier de demande de classement qui a ensuite été transmis à l'Agence Wallonne du Patrimoine du Service Public de Wallonie. Si l'intérêt du bien est démontré, le Ministre wallon en charge du Patrimoine peut décider d'entamer la procédure d'enquête publique en vue de son classement.







FINANCES COMMUNALES

FINANCES: LE COMPTE 2022

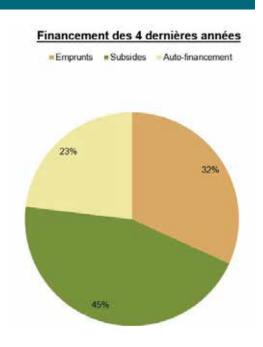
Les conseillers communaux ont adopté les comptes 2022 de la commune et du CPAS lors de la réunion du Conseil communal du 30 août dernier.

Les deux comptes se présentent en boni. Ainsi, à la commune, le résultat budgétaire est de +16.000 euros. Les marges sont donc extrêmement faibles mais cela reste inespéré au regard de l'année particulière que nous avons vécues, marquée par l'inflation, l'indexation des salaires et l'explosion des prix de l'énergie. Ces surcoûts ne pouvaient pas être anticipés, étant en grande partie les conséquences de la situation internationale

Parmi les points d'attention, le Directeur financier a mis en évidence notamment la charge de la dette, qui représente un handicap pour notre commune avec une charge annuelle de 16% des dépenses ordinaires, malgré sa stabilisation. Heureusement, de son côté, le CPAS n'a pas (ou très peu d'emprunts). L'évolution des dépenses de transfert (police, pompiers, CPAS, ...) doit également être tenue à l'œil, avec des risques d'augmentations substantielles.

Au niveau du CPAS, les résultats sont positifs, malgré l'augmentation des dépenses d'aides sociales et les difficultés financières liées à l'impact de la maison de repos. Il faut rappeler que celle-ci n'était pas complètement occupée en 2022, toujours à cause des effets du COVID. Les perspectives 2023 sont nettement meilleures, les chambres étant toutes occupées.

Une autre bonne nouvelle : le taux de subsidiation des projets au budget d'investissement (extraordinaire) est de 45%, signe de la capacité de notre commune à présenter des projets de qualité auprès de la Région wallonne et des autres niveaux de pouvoirs.



BALADES DOMINICALES EN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2023

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

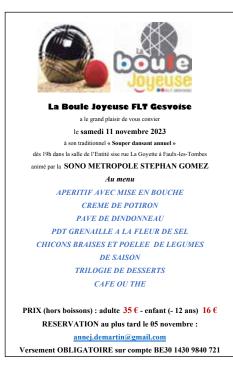
Dimanche 29 octobre : départ à 14 heures de l'Eglise de Haltinne.

Dimanche 26 novembre : départ à 14 heures du Hall des Sports de Mail-

len

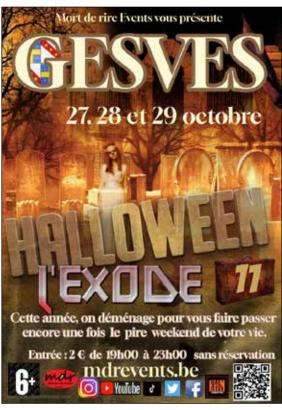
Renseignements: Eliane: 0477/76.73.21 - Yves: 0475/72.94.26













INSCRIPTIONS JUSQU'AU 9/10



AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Dimanche 15/10 à Mozet

(Rue des Deux Chênes 11)

Marche-Jogging

circuits de 3, 5 ou 10 km pour courir ou marcher selon votre convenance

(parcours de 3 km accessible aux PMR et familles) départ entre 10h et 14h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 1/10

SUR WWW.RACEFORTHECURE.EU/FR

(18€/ADULTE T-SHIRT COMPRIS)

BAR ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE





SEMAINE DE L'ARBRE DU 18 AU 26 NOVEMBRE DISTRIBUTION DE PLANTS - SAMEDI 25 NOVEMBRE

Dans le cadre de la semaine de l'arbre, la commune distribue chaque année des plants d'arbustes pour développer un maillage vert et sensibiliser à la biodiversité.



2023 est l'année de la haie, protectrice des sols.

La haie rend 1001 services à nos écosystèmes. Elle rend le paysage plus harmonieux et est un véri-table refuge de biodiversité. Véritables protec-trices de nos sols, les haies augmentent leur fertilité, protègent le terrain des coulées de boues, limitent les risques d'inondations...



La haie offre également le gîte et le couvert à de multiples animaux et insectes. Elle représente un véritable écosystème favorisant le maintien et la dissémination des espèces, participant ainsi au maillage écologique qui enrichit nos paysages de leur diversité.

Au programme:

- Mercredi 22 novembre de 14h00 à 16h à la Bibliothèque : Pastel et bout de ficelle, atelier artistique autour de l'arbre, pour les enfants de 5 à 8 ans
- Samedi 25 novembre de 9h00 à 12h00 au Foyer St Antoine à Mozet : Distribution de plants d'arbres et arbustes dans le cadre de la Semaine de l'arbre, information sur les jardins « nature », plantation de fruitiers et conseils de plantation.

POINTPENSION DE GESVES



Le Pointpension a lieu chaque 1er vendredi du mois.

Le Pointpension se fait uniquement sur rendez-vous afin de vous éviter de devoir patienter. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

MARCHÉ DE NOËL 2023 APPEL AUX CANDIDATURES



Cette année, c'est le village de HautBois qui accueillera le traditionnel marché de Noël organisé par la Commune de Gesves, les 15, 16 et 17 décembre prochains.

Vous souhaitez y participer? Les documents d'inscriptions sont téléchargeables sur le site Internet www.gesves.be.

Ils peuvent être également obtenus sur simple demande au Secrétariat communal, auprès de Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 – nathalie.seine@gesves.be

ATTENTION : nombre de places limitées Clôture des inscriptions au plus tard le 15 novembre



LES GESVOIS ONT DU TALENT

L'histoire de « Halloween Horror Garden Night » commence avec une simple installation d'un décor effrayant dans la maison familiale à l'occasion de la soirée de distribution des bonbons dans le quartier du Pré d'Amite à Gesves à l'occasion d'Halloween.

Dix ans plus tard, c'est devenu l'évènement Halloween le plus fréquenté de la Province de Namur! Les 5000 visiteurs viennent parfois de loin pour découvrir le travail titanesque de l'équipe de bénévoles, rassemblée au sein de l'asbl Mort De Rire (MDR). Ils sont plus de 70 cette année pour donner vie au labyrinthe effrayant dans lequel déambule le visiteur.



Le montage, les décors, les déguisements, les grimages, ... sont le fruit d'heures de travail et de talents divers et variés! Tout cela en restant dans l'esprit familial des origines, puisque la famille Guillaume et leurs amis sont toujours à l'origine de cet événement.

Cette année, afin de gagner en confort et en sécurité, Halloween Horror Garden Night aura lieu sur le site de la Maison communale, le site initial au Pré d'Amite étant devenu trop exigu et inadapté au succès croissant de cette initiative! Le parcours fait quand même plus de 500 mètres!

Plein succès à toute l'équipe pour cette nouvelle édition! Et rendez-vous ces 27, 28 et 29 octobre pour (re)découvrir leur talent!

VENTE DE CHAISES D'EGLISE EN BON ETAT

La fabrique d'église Saint-Martin de Haltinne tient à porter à votre connaissance que suite à l'achat de nouvelles chaises d'église, elle a décidé, en Conseil de Fabrique, de vendre les anciennes chaises au prix de 10,00 €/ pièce, soit à des Fabriques, des associations ou à des particuliers.

Pour tout renseignement ou prendre un rendez-vous pour venir voir les chaises sur place, vous pouvez prendre contact avec la Fabrique pour fixer un rendez-vous via :

- andre-bernard@outlook.be
- 0475/988001





« VOISINS SOLIDAIRES »





Après un beau succès avec les villageois de Haut-Bois et la création d'un nouveau comité de quartier, l'opération « Voisins solidaires » arrive dans le hameau de Muache.

Alors, vous habitez Muache et vous avez envie de rencontrer vos voisins ? Vous avez des projets pour votre rue ... ? Surveillez votre boîte aux lettres, d'ici quelques temps vous recevrez une invitation de la part du Plan de Cohésion afin de se retrouver en toute convivialité.

Dans ce cadre, le Collège communal et la coordinatrice du Plan de cohésion sociale seront présents pour vous expliquer le concept « Voisins Solidaires » et être à votre écoute.

DONNERIE DE JEUX/JOUETSPOUR LA SAINT-NICOLAS

Le samedi 21 octobre nous récolterons des jeux et des jouets pour les redistribuer aux familles qui en ont besoin. Comme d'habitude nous serons vigilants sur l'état et la vétusté des objets. Cette année, nous avons la chance d'avoir de nouveaux partenaires : les bénévoles du Repair Café seront présents pour nous aider ainsi que les enfants du Conseil Consultatif des Enfants.

D'avance, nous vous remercions pour votre soutien. Pour les infos pratiques, vous pouvez contacter Marion MANCEL Coordinatrice du PCS au 083/670.344 ou par mail pcs@gesves.be



JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'INCLUSION ET LE HANDICAP : DIMANCHE 3 DÉCEMBRE !

Vous vous souvenez de notre belle journée l'année passée, de magnifique sourire et de beau moment de partage?

Parmi les missions dévolues à notre Commission Consultative pour la Personne porteuse de Handicap, la mise en place d'actions de sen-



sibilisation et d'inclusion des enfants et des adultes en situation de handicap visible ou invisible est primordiale.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 03 décembre pour la $2^{\text{ème}}$ édition de la « journée internationale du handicap » au hall sportif de Gesves. La CCPH veut à nouveau mettre à l'honneur toutes ces personnes extraordinaires.

Cette belle et grande journée de sensibilisation se veut inclusive, ludique, conviviale et festive !

Le programme doit encore être peaufiné mais nous pouvons déjà vous annoncer:

- Des stands d'informations;
- Des démonstrations sportives et ludiques;
- Bar et petite restauration sur place au profit de notre Commission Consultative pour les Personnes en situation de handicap;
- Sourire, échange et bonne humeur ...

Nos comptons sur vous pour faire de cette journée ,une journée extraordinaire! A bientôt!

LUTTE CONTRE LA DÉPENDANCE AUX ÉCRANS ET AU CYBERHARCÈLEMENT

En partenariat avec la maison médicale de Gesves, le PCS organise 3 ateliers avec 3 partenaires différents afin de sensibiliser les enfants de nos écoles sur les risques et les conséquences de la « dépendance aux écrans » et la manière de se protéger contre le cyberharcèlement.



Durant le mois de mars 2024, une conférence sur ces 2 thématiques est prévue pour les parents ou proches qui seraient concernés par cette problématique.

LA COMMUNE RECRUTE : TRAVAILLER POUR VOTRE COMMUNE A TOUJOURS ÉTÉ UN RÊVE POUR VOUS ? VOUS ÊTES MANUEL ? VOUS ÊTES LA PERLE RARE QUE NOUS RECHERCHONS ? REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE!

L'Administration communale recherche des ouvriers pour compléter ses équipes « Voiries », « Bâtiments » et « Espaces verts » - H/F/X

VOTRE CONTRAT: CDI temps plein

STATUT: APE

MODALITES POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:

Les profils de fonctions et tout renseignement complémentaire sont consultables sur le site www.gesves.be et peuvent être obtenus auprès du service du personnel soit par téléphone (Sophie RENOIRTE) : 083/670 201, soit par mail à : sophie.renoirte@gesves.be

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES: 19/10/2023

256

SERVICE POPULATION ET ETAT CIVIL

HORAIRE D'OUVERTURE						
LUNDI	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI					
09H - 12H30						
FERMÉ	FERMÉ	SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT!	FERMÉ	FERMÉ		

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS OU POUR TOUTE QUESTION:

Le service population (083/670.212 - population@gesves.be)
Le service Etat civil (083/670.339 - dominique.lessire@gesves.be)



FERMETURE DE NOS BUREAUX LES 1ER, 2 ET 15 NOVEMBRE



Vos documents administratifs en quelques clics : profitez de notre GUICHET ÉLECTRONIQUE!

La plateforme en ligne sécurisée eGovFlow, vous permet de commander et recevoir sur votre boite mail endéans deux jours ouvrables des documents administratifs.

- 1. Connectez-vous sur https://gesves.egovflow.be/
- 2. Sélectionnez le document administratif que vous souhaitez commander
- 3. Identifiez-vous via un lecteur de carte d'identité ou via l'application « Itsme »
- 4. Suivez les différentes étapes communiquées

PRINCIPAUX DOCUMENTS DISPONIBLES					
POPULATION	ETAT CIVIL				
Certificat de voyage pour enfant mineur	Acte de changement de nom				
Certificat de cohabitation légale	Acte de changement de prénom				
Certificat de composition de ménage	Acte de décès				
Certificat de nationalité belge	Acte de déclaration de choix de nom				
Certificat de résidence	Acte de reconnaissance				
Certificat de résidence avec historique	Acte de divorce				
Certificat de vie	Acte de mariage				
Déclaration de changement d'adresse	Acte de naissance				
Déclaration de vaccination antipoliomyélitique	Acte de nationalité belge				
Extrait du fichier central et de la délinquance du bien-être animal	Acte de modification de l'enregistrement de sexe				
Extrait du casier judiciaire	Acte de reconnaissance prénatale				

NEWS DU GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES



NOUVEAU SENTIER DIDACTIQUE SUR LE THEME DE L'ENERGIE À GESVES

Venez sillonner entre éoliennes, biométhanisation et centrale biomasse pour (re)découvrir l'énergie au travers de 4 modules et 32 panneaux didactiques. A chaque panneau une question, réponse au panneau suivant | Entre les deux (+/-150m), un temps de réflexion...

Le départ est situé à l'Ampoule géante, rue Borsu à Gesves, juste en-dessous de l'unité de biométhanisation. Le parcours est ouvert en permanence. Prévoir deux bonnes heures !

« Dis maman, c'est quoi 1 kWh? »

Ce sentier didactique de +/-5 km sur l'énergie a été inauguré fin août en présence du Ministre régional de l'énergie M. Philippe Henry. Il est destiné particulièrement aux jeunes mais aussi aux toujours jeunes.

Un tel parcours extérieur semble tout à fait novateur dans le paysage énergétique belge : un moyen pédagogique outdoor pour mieux situer les enjeux autour de l'énergie en général et des énergies renouvelables en particulier, établir des liens. Un préalable nécessaire à l'action collective et individuelle.

Des « Guides énergie »

Vous désirez constituer un groupe d'au moins 5 personnes et être accompagné lors de la balade ? Des Guides énergies locaux pourront vous accompagner dès le mois de novembre afin de faciliter la compréhension. La liste des Guides énergie, les détails de la balade ainsi qu'un dossier pédagogique sont disponibles sur le site de la Maison du Tourisme Condroz-Famenne www.destinationcondroz.be.

Ce sentier énergie est un projet du GAL Pays des tiges et chavées, en collaboration étroite avec la commune de Gesves. Il n'aurait pu voir le jour sans le concours des agriculteurs locaux. Ni sans le soutien de l'association Electrons libres qui a financé le module Multiprise, ainsi que des sociétés Avient et Renner Energies.

Mieux comprendre l'énergie : tous concernés !

Si vous êtes tenté-e par la formation Guide énergie (mi-octobre ?), n'hésitez pas à le signaler.

Pour plus d'informations : stephan.vis@tiges-chavees.be +32 478 097 676. Bonne balade... Retours et commentaires bienvenus !





















VICIGAL: LES CHANTIERS PROGRESSENT

Les travaux d'aménagement du ViciGAL ont démarré le 2 mai ! Cette liaison lente, d'abord imaginée traversant notre territoire seulement, va finalement relier les Meuses, de Huy et Yvoir, suivant la volonté des autorités locales et régionales. Le planning théorique détaillé, élaboré par l'entreprise sélectionnée (COLAS), est adapté continuellement en fonction des aléas habituels pour un chantier de cette ampleur.

La section hutoise se clôture fin septembre. Entre-temps, les travaux ont démarré sur Gesves le 16 août et se clôtureront en théorie fin 2023 avec pratiquement partout de l'empierrement stabilisé compacté comme revêtement final. Ils se poursuivront ensuite sur Ohey, Assesse et Yvoir. Difficile de communiquer un planning plus précis tant les modifications sont fréquentes (machines, mêtéo, humains, ...). Durée totale prévue : 290 jours ouvrables.

Huy	Ohey	Gesves	Assesse	Yvoir
20 Jours	80 jours	90 jours	90 jours	10 jours

Durant les travaux, tant les Communes (maîtres d'ouvrage) que l'INASEP (auteur de projet et gestionnaire du chantier) et le GAL (initiateur et coordinateur du projet) veillent au respect du cahier des charges, validé à l'unanimité par les Consells des 5 communes partenaires. Les engagements pris, notamment avec les riverains ayant cédé un peu de terrain et avec qui nous avons décidé des aménagements prévus aux abords de leurs propriétés, doivent ainsi être respectés. Nous remercions encore ces citoyens pour le temps qu'ils consacrent à ce projet d'envergure !

Les partenaires du projet remercient par ailleurs l'ensemble des riverains du tracé pour leur patience et leur compréhension durant cette phase de travaux. N'hésitez pas à prendre contact avec l'administration communale si vous avez des questions ou des remarques.

L'impact sur l'environnement n'est évidemment pas négligeable : des coupes de bols, des élagages et des terrassements sont en cours. C'est un chantier l Nous mettons donc tout en œuvre pour contenir cet impact à ce qui a été prévu dans le cahier des charges, avec une série d'aménagements qui le compenseront au maximum, dont notamment la plantation de plusieurs kilomètres de haies tout le long du ViciGAL.

Nous comprenons tout à fait que certains citoyens vivent difficilement ce chantier. Nous vous invitons donc à vous projeter dans quelques mois et imaginer ce cheminement cyclo-pieton reliant 10 villages, plusieurs écoles et gares. Ce projet offrira une véritable opportunité de mobilité alternative pour le territoire dans les nombreuses années à venir













Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



2COLO-GESVES

Le Vicigal : un projet ambitieux porté sur demain !+

Pour la locale Ecolo de Gesves, proposer aux citoyens des alternatives à la voiture pour nos déplacements et renforcer le tourisme, pôle économique important sur notre commune sont deux priorités! Le Vicigal, répond à ce double défi!

Le Vicigal, c'est un chemin de 42 km qui reliera Yvoir à Huy en passant par les communes de Assesse, Gesves et Ohey et dont les travaux sont en cours.

Il va de soi que la mise en place d'un tel chantier nécessite des travaux comme la taille voire la suppression de certains arbres et certains tronçons de haies. C'est regrettable, mais indispensable. Il faut également noter que plusieurs kilomètres de haies seront plantés le long du Vicigal et que tout est mis en place pour réduire l'impact sur la biodiversité. Si vous souhaitez plus d'informations sur ce projet, n'hésitez pas à nous contacter et à visiter le site internet https://vicigal.be!

Les Jeux Inter Villages : un projet à pérenniser !

Cette année, se déroulait à Mozet la seconde édition des Jeux Inter Villages (JIV) sur notre commune (la première édition s'était tenue à Gesves l'an dernier). Plus de 50 participant(e)s inscrit(e)s : des petits enfants, des grands parents, des sportifs, des festifs! Tout le monde avait sa place pour cette journée conviviale et festive! L'occasion de passer une journée tout en détente grâce à la très belle organisation de la Jeunesse de Mozet, soutenue par les jeunesses des autres villages. Bravo pour cette solidarité et pour la belle journée proposée! Vivement l'année prochaine

Vous souhaitez vous impliquer dans la vie de notre commune ? N'hésitez pas à nous contacter via <u>info@gesves.ecolo.be</u> ou sur le 0497/46.08.50 (Arnaud Deflorenne - Co-Président)

CAMeC

GEM

Nos relais au Gouvernement ont permis que, dans le cadre du Plan de relance wallon, le Gouvernement wallon investisse 93.440€ dans le Centre d'Apprentissage des Métiers du Cuir de Sorée. Une aide destinée à soutenir l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap et à renforcer l'offre de formation. Une belle reconnaissance pour le travail depuis des années de ce Centre agréé par l'AVIQ.

Endettement, voiries, fiscalité, la vérité sur la situation à Gesves

D'une part, l'endettement communal reste colossal, à savoir qu'il représente entre 16 et 18% de notre budget ordinaire, alors que les communes comparables, selon Belfius, sont à +- 9%.

D'autre part, les emprunts des investissements de 2022 ne seront conclus qu'en 2023. Cela signifie que le taux d'endettement s'aggravera encore en 2023, d'autant plus avec les taux d'intérêts élevés.

Pourtant, selon le rapport de Belfius, la majorité RPG-Ecolo dépense, en grande partie par l'emprunt, 3 fois plus que les communes comparables. Cela signifie une dette à rembourser qui ne fera qu'augmenter les prochaines années et générations.

Cependant, cet investissement n'est pas dirigé vers notre réseau routier. Nos ouvriers travaillent énormément mais manquent cruellement de moyens. Par exemple, rappelons le triste constat de 0€ de marché annuel d'entretien de la voirie en 2022, alors que notre commune devrait tourner aux alentours des 185.000 €.

Le résultat : des dépenses de dette qui ont augmenté, entre 2017 et 2022, de 387.982,36 € (augmentation de 28,7%) et une augmentation de la fiscalité de 186,02 € (en moyenne) par an et par habitant en âge de travailler. Arrêtons de taxer le citoyen, diminuons nos investissements et orientons-les vers ce qui est prioritaire.

Nos conseillers communaux :

- Simon Lacroix
- André Bernard
- Denis Balthazart
- Eddy Bodart
- Carine Dechamps
- Mélanie Wiame
- Joseph Toussaint

RPGPLUS



Rassemblement Pluraliste Gesvois

Investissements en faveur de nos voiries

Parallèlement à la mise en œuvre du Plan d'Investissement Communal, qui a permis par exemple le réaménagement des abords de l'école de l'Envol et l'agrandissement du parking de la Maison de l'Entité, le Collège communal a attribué le marché d'entretien de voiries à l'entreprise familiale Frère de Milmort. La réfection de plusieurs voiries interviendra prochainement mais aussi et surtout l'aménagement de dispositifs de sécurité routière, pour ralentir le trafic dans les quartiers résidentiels.

Think Pink : ensemble contre le cancer du sein

Après le succès de l'an dernier, l'équipe de bénévoles de « Gesves en rose » est à nouveau sur le pont pour organiser la seconde « Race for the cure » le 15/10 à Mozet au profit de la lutte contre le cancer du sein. L'an dernier, l'organisation avait permis de récolter plusieurs milliers d'euros, qui avaient été reversés à l'association nationale « Think Pink ».

Classement de l'église de Faulx-Les Tombes : on avance !

Cela fait des années qu'il en est question : la demande de classement de l'église de Faulx-Les Tombes est déposée auprès de l'Agence wallonne du Patrimoine. Nous espérons une suite favorable et une décision de la part du Gouvernement avant la fin de la législature.

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de conservation et de valorisation du patrimoine cultuel, comme nous l'avons fait à Sorée l'an dernier avec la protection des vitraux de l'église ou dernièrement à Strud avec la restauration des objets d'art.

Réouverture des Grottes de Goyet : succès confirmé

Bonne nouvelle : les Grottes de Goyet ont à nouveau attiré les visiteurs cette année, avec des chiffres de fréquentation en légère hausse par rapport à l'an dernier (année de réouverture). Un sondage réalisé auprès des touristes prouve leur satisfaction.













Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication, **Eric VANSTEENWINCKEL** se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec lui au 0498/538 848



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

SV SOINS VINCENT NAISSE - SANDRINE MOUTHUY 081/30 36 16 - 0476/78 94 53 info@svsoins.be

Une équipe d'infirmiers et infirmières à domicile pour tous types de soins :



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard, Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne, Andenne et environs

> Agréé toutes mutuelles. A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- · Reiki

Pour une meilleure énergie et booster votre système immunitaire, c'est le moment de faire un soin réflexologie plantaire ou reiki

Visitez ma page i Ingrid Sacré le bien-être naturellement Vous y trouverez plein d'autres idées

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapeute-sacre.be

0475/348.293



